



Commune de La Louvière

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est s.p.r.l. Scibelco représentée par Mr Ravida Carmelo dont les bureaux se trouvent à Chaussée de Mons 278 à 7100 Haine-Saint-Paul

Le terrain concerné est situé à Chaussée de Mons 278 à 7100 Haine-Saint-Paul et cadastré Haine-st-Paul (5) section B n° 237 K 3, 235 V, 233 S 2

Le projet consiste en Transformation et extension d'un bâtiment en deux commerces et deux logements et présente les caractéristiques suivantes :

La demande nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40 du CoDT car le projet s'écarte de l'article 15 du Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne le point :

- **2.15-1) a) « Implantation des bâtiments » pour la réalisation d'un volume principal d'une profondeur supérieure à 12 m (ici 13,05 m).**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mr ROLAND téléphone 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/04/21 au 12/05/21 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière
- (5) par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**